

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 89 (1960)

Heft: 6

Rubrik: Examens pour l'obtention du brevet en 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, inspecteur scolaire, à Fribourg.
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.
Paul Genoud, instituteur, à Zénauva.

Administration : Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèques postaux IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Examens pour l'obtention du brevet en 1960. — Semaine chorale franco-suisse à Estavayer. — Sur une réception à l'Académie française : Hommage à nos Institutrices. — Quelques chiffres de population à travers le globe en 1953. — La production mondiale du pétrole brut. — La production européenne de houille en 1958. — La production d'acier en 1958. — L'adaptation aux programmes d'histoire. — Une formation professionnelle sérieuse est nécessaire ! — M^{lle} Bernadette Braillard, institutrice. — Schweizerischer Verein für Handarbeit und Schulreform. Schweizerische Lehrerbildungskurse 1960 in Basel. — L'assurance-invalidité et Pro Infirmis. — L'enfant a besoin d'autorité et de justice. — Bibliographies. — Japon hier et aujourd'hui. — Œuvre suisse des Lectures pour la jeunesse.

Examens pour l'obtention du brevet en 1960

Vu le Règlement des examens pour l'obtention du Brevet de capacité pour l'enseignement primaire du 22 août 1948 et les décisions de la Commission cantonale des Etudes des 12 mai 1958 et 20 juillet 1959 :

1. Les examens de Brevet (*1^{re} série*) auront lieu :

A. Pour les *candidats* : à l'Ecole normale des Instituteurs de Fribourg le vendredi 8 juillet 1960.

B. Pour les *candidates* : à l'Ecole secondaire de jeunes filles de Fribourg (Gambach), le mercredi après midi, 6 juillet 1960, dès 16 h. (pour candidates habitant Fribourg) et le jeudi 7 juillet 1960.

2. Les Examens de Brevet (*2^e série*) auront lieu, pour les candidats et les candidates, à l'Ecole secondaire de jeunes Filles de Fribourg (Gambach), sauf exceptions indiquées ci-dessous :

- Epreuves écrites : les 20, 21 et 22 juin 1960.
- Examens de gymnastique pour les candidates : le mercredi 22 juin, dès 14 h., à la halle de l'Ecole de la Vignettaz.
- Examens des Branches ménagères dans les Instituts ci-après désignés :
 - a) Institut du Sacré-Cœur, à Estavayer-le-Lac, le samedi 25 juin.
 - b) Institut Sainte-Croix, Bulle, le lundi 27 juin.
 - c) Institut Sainte-Agnès, Fribourg, le samedi 2 juillet 1960.
- Examens de coupe-couture, pour les candidates, le mercredi 6 juillet 1960.
- Epreuves orales : les 7 et 8 juillet 1960.

Le tableau des notes de classe sera remis pour le 11 juin au plus tard. Les droits d'inscription fixés à 40 fr. seront acquittés pour la même date, au Compte de chèques postaux IIa 32, Direction de l'Instruction publique.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

- A. Religion : toute la lettre B (le dogme chrétien).
- B. Histoire de la religion :
 - a) Nouveau Testament.
 - b) Histoire de l'Eglise : depuis le schisme grec (inclusivement) jusqu'à la fin.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

- a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.
Littérature : Ronsard, la Pléiade – Corneille, Racine, Bossuet – Rousseau-Chateaubriand-Larmartine – Hugo, Vigny – Balzac, Flaubert-Daudet-Leconte de Lisle, Hérédia – Baudelaire.
- b) Section allemande : pas de candidates cette année.

4. Mathématiques

Selon programme.

5. Seconde langue

Selon programme et choix de textes (voir *Bulletin pédagogique*, N° 9 du 15 septembre 1959, page 194).

6. *Histoire*

Selon le programme du brevet, depuis : « Le Congrès de Vienne... jusqu'et y compris : « Notions sur les grandes découvertes scientifiques et sur le développement du commerce, de l'industrie et des communications aux XIX^e et XX^e siècles. »

7. *Instruction civique*

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton, la Confédération – L'Etat, son but, ses ressources.

Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources – Les devoirs et les droits du citoyen – L'armée suisse.

8. *Géographie*

Cosmographie : La lune, la distance entre la terre et la lune ; les phases et les mouvements lunaires. Les éclipses de soleil, les éclipses de lune, les éclipses totales et partielles.

Géographie physique : Les principales lois climatiques concernant la température, le vent, la pluie ; le climat maritime et le climat continental. Le travail d'érosion par les eaux courantes.

Les continents : L'Asie : l'Inde, le Japon.

L'Afrique : les caractères de son relief ; le climat, l'hydrographie, les productions selon les zones symétriques disposées de part et d'autre de l'équateur.

L'Amérique : le Canada, l'Argentine.

Géographie de la Suisse : Les caractères orographiques et hydrographiques du Jura – Les cantons du Jura.

Le canton de Fribourg : ses limites, son étendue. Les régions naturelles : la plaine, les montagnes, les cours d'eau.

9. *Sciences physiques et naturelles*

La physique, selon programme.

10. *Branches graphiques*

Selon le programme.

Observation : Il est rappelé que les notes de classe ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.